

Agglo rama

www.agglo-boulonnais.fr

Le magazine de l'agglomération boulonnaise

Collecte des déchets
transports, équipements ...

L'agglo s'engage et investit !

Nouvelle déchetterie
de Saint-Martin-Boulogne

actualités

c'est durable

coup de projecteur



Brexit : "défendre
nos pêcheurs
boulonnais"



Route du poisson :
le grand retour



Mieux utiliser les
ressources naturelles
avec l'agglo !



Horizon 2024 pour
cinq sites sportifs
de l'agglomération

Baincthun • Boulogne-sur-Mer • La Capelle-les-Boulogne • Condette • Conteville-lez-Boulogne • Dannes • Echinghen • Équihen-Plage
Hesdigneul-les-Boulogne • Hesdin-l'Abbé • Isques • Nesles • Neufchâtel-Hardelot • Outreau • Pernes-les-Boulogne • Pittefaux • Le Portel
Saint-Étienne-au-Mont • Saint-Léonard • Saint-Martin-Boulogne • Wimereux • Wimille

p4 actualités

"Nous devons être exigeants pour défendre nos pêcheurs bouloonnais"

p5 Interdiction de la pêche électrique : une satisfaction et l'aboutissement d'un combat

JC David fait renaître le savoir-faire ancestral bouloonnais

L'institut des Sciences de la Mer et du Littoral, une structure unique en Europe autour des enjeux associés aux ressources vivantes marines

p6 De nouvelles entreprises à Créamanche

p7 Cité Mobile : rencontre avec les pompiers

Les jeunes se mobilisent pour la SNSM

Covid : un geste solidaire pour les étudiants

Notre site internet se refait une beauté numérique !

p8 Centre de vaccination à Boulogne-sur-Mer : une mobilisation d'ampleur

Réussite scolaire et fracture numérique

Un parcours pédagogique pour les berges de Liane

Des dispositifs pour vous aider à financer votre permis

p9 Malgré le contexte sanitaire, l'action culturelle de la CAB se poursuit

p10 les grands rendez-vous de l'aglo



Communauté d'agglomération du Boulonnais

www.agglo-boulonnais.fr

contact

Communauté d'Agglomération du Boulonnais

1, boulevard du Bassin Napoléon - B.P. 755

62321 Boulogne-sur-Mer CEDEX

Tél : 03 21 10 36 36 - Fax : 03 21 87 48 94

Saisine par voie électronique : requete@agglo-boulonnais.fr

(plus d'infos sur la page Contact de notre site)

www.agglo-boulonnais.fr

p13 dossier

L'agglomération s'engage et investit !



HÉLICÉA 14

UNE NOUVELLE DÉCHETTERIE À SAINT-MARTIN-BOULOGNE 16

DES NOUVEAUTÉS POUR LES TRANSPORTS PUBLICS..... 18

UN BUDGET INVESTISSEMENT DE 40 M€ 20

p22 c'est durable

Mieux utiliser les ressources naturelles avec l'agglomération !

p24 coup de projecteur

Horizon 2024 pour cinq sites sportifs de l'agglomération

p26 rétro

Nausicaá : 30 ans de métamorphoses !



INFO COLLECTE

Pour tout renseignement concernant le ramassage des ordures ménagères :

0800 072 772

Service & appel gratuits

INFO TOURISME

Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale

15, boulevard du Bassin Napoléon

62200 Boulogne-sur-Mer

Tél. : 03 21 10 88 10

Le Boulonnais en Côte d'Opale

www.boulonnaisautop.com

Directeur de la publication : Frédéric CUVILLIER,
Président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais

Rédaction : Amélie WAQUET, Stéphanie LECOMTE, Alain MONTIGNY

Photos : Yoann GUILLOU, David SEBILLE, Alain MONTIGNY, Jean-Luc RAVIART

Maquette : Service Communication

Impression : SIB Imprimerie

Zone Industrielle de la Liane - BP 343
62205 Boulogne-sur-Mer CEDEX

N° ISSN : 1951-2228





Frédéric CUVILLIER
Président de l'Agglomération
Maire de Boulogne-sur-Mer
Ancien Ministre

S'ENGAGER ET INVESTIR POUR L'AVENIR

Donner des perspectives, s'engager et investir pour l'avenir ont été les maîtres mots de l'action de l'agglomération durant ces longs mois de crise sanitaire.

Le territoire s'est collectivement adapté. L'agglomération, les communes, le Centre Hospitalier, les partenaires associatifs, tous ont été sur le front pour gérer cette crise inédite : achat de masques, dispositifs d'accompagnement des acteurs économiques, soutien aux commerçants, mise en place et gestion du grand centre de vaccination...

Pour autant, il a fallu à la fois gérer l'urgence tout en poursuivant les investissements d'avenir et l'action au service des habitants dans leurs attentes du quotidien.

En ce sens, l'agglomération n'a pas souhaité faire de compromis et a tout mis en œuvre pour que les projets puissent se réaliser : rénovation d'Hélicéa, choix de l'équipe de réalisation de la salle de spectacle, construction d'une nouvelle déchetterie, services renforcés pour le transport public. Une volonté et un engagement des élus communautaires pour offrir à notre population des perspectives d'avenir.

Sur le front également pour nos pêcheurs, qui ont à subir à la fois la crise sanitaire et les conséquences du Brexit. Et cette bataille est loin d'être terminée, nous devons poursuivre la mobilisation pour que nos pêcheurs ne soient pas les oubliés de l'Europe.

Alors que la saison estivale approche, et que nous pouvons envisager une situation plus favorable, je souhaite à chacune et chacun un retour à une vie un peu plus sereine, loin des inquiétudes de cette longue année de crise sanitaire.



“ IL A FALLU
À LA FOIS GÉRER
L'URGENCE TOUT
EN POURSUIVANT
LES INVESTISSEMENTS
D'AVENIR ”

BREXIT

"NOUS DEVONS ÊTRE EXIGEANTS POUR DÉFENDRE NOS PÊCHEURS BOULONNAIS"

→ Interview de **FRÉDÉRIC CUVILLIER**, Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais



Que pensez-vous de la mobilisation des pêcheurs boulonnais ?

La situation de nos pêcheurs est dramatique. Dès le mois de décembre quand l'accord Brexit a été signé, j'avais alerté sur le fait que l'accord pêche n'était pas satisfaisant et qu'il fallait plutôt que de se réjouir rapidement, au contraire se mobiliser pour des négociations en faveur de nos pêcheurs. Je soutiens totalement leur mobilisation et j'interpelle les autorités nationales et européennes pour que de vraies négociations en faveur de nos pêcheurs puissent avoir lieu.

Les Ministres sont venus à Boulogne récemment ? quelle a été la teneur de vos échanges ?

Annick GIRARDIN, Ministre de la Mer, et Clément BEAUNE, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires Européennes, sont venus rencontrer les pêcheurs et les représentants de la filière produits de la Mer toujours confrontés à l'incertitude quant aux conditions d'exercice de leur métier 4 mois après l'annonce d'un accord BREXIT.

Plusieurs problématiques subsistent en effet tant en ce qui concerne les accès aux eaux britanniques, les Licences de Pêche conditionnées à une antériorité d'intervention parfois compliquée à prouver, qu'en ce qui concerne la débarque des navires hauturiers. C'est la Pêche dans toute sa diversité qui est encore plongée dans une grande inquiétude.

Les Ministres sont venus rappeler leur engagement à la suite de la validation la semaine précédente par la Commission européenne du Plan français de soutien à la filière pêche doté de 100 millions d'euros d'aides pour les pêcheurs et pour la filière. J'ai souligné l'importance de la mise en œuvre rapide des dispositifs de ce plan pour permettre le versement tant attendu des aides. Nous devons accompagner dans les démarches ceux qui souhaiteront y recourir.

J'ai rappelé l'importance de se montrer exigeant avec les Britanniques dans le respect des termes de l'accord et dans les négociations qui se poursuivent. L'Europe quant à elle doit soutenir ses travailleurs, les ouvriers de la Pêche, les entreprises de ce secteur d'activités, et défendre nos intérêts et notre réalité humaine et économique.

Quelle suite à cette visite et aux futures négociations ?

Je réitère en ce sens mon appel aux autorités européennes, et invite le Commissaire Européen chargé de la Pêche Virginijus Sinkevicius, à venir à Boulogne-sur-Mer, prendre l'entière mesure de la situation, de la réalité à laquelle le monde de la Pêche est véritablement confronté, et de se saisir de ses enjeux. ■





pêche

INTERDICTION DE LA PÊCHE ÉLECTRIQUE : UNE SATISFACTION ET L'ABOUTISSEMENT D'UN COMBAT

La Cour de justice de l'Union européenne a confirmé l'interdiction de la pêche électrique dans toute l'Union européenne à partir de juillet 2021.

Cette technique de pêche, interdite dans de nombreux pays, était jusqu'alors limitée à titre expérimental à 5% pour les pêcheurs néerlandais dans leurs zones de pêche. Ministre de la mer et de la pêche, Frédéric Cuvillier avait lors des discussions en conseil des ministres européens, évité la tentative de généralisation de cette pratique, en obtenant une majorité européenne derrière la position de la France. Partagée par de nombreux acteurs de la filière et par les associations environnementales, l'inquiétude envers cette technique de pêche, néfaste pour la pérennité de la ressource halieutique, continuait de faire l'objet d'une forte mobilisation. Aboutissement d'un long combat, la décision qui vient d'être rendue est une satisfaction qui lève les incertitudes devant un risque environnemental majeur.

économie

JC DAVID FAIT RENAIÎTRE LE SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL BOULLONNAIS

L'entreprise **JC DAVID**, pépite boullonnaise, fleuron du savoir-faire boullonnais poursuit sans relâche projets et investissements à Boulogne-sur-Mer. Une vraie réussite qu'elle doit à l'attention constante sur la qualité et les attentes des consommateurs. Au côté de la marque première JC David, l'entreprise a fait renaître la marque **Gaston Sellier**. Une marque régionale qui se veut authentique par des procédés qui utilisent par exemple les anciens fumoirs, nouvellement réhabilités.



environnement

L'INSTITUT DES SCIENCES DE LA MER ET DU LITTORAL, UNE STRUCTURE UNIQUE EN EUROPE AUTOUR DES ENJEUX ASSOCIÉS AUX RESSOURCES VIVANTES MARINES



Le Président Frédéric Cuvillier en réunion de travail avec Monsieur le Préfet de Région, Michel Lalonde pour avancer sur le développement de l'institut des sciences de la mer et du littoral.

A Boulogne se développe au sein de l'ULCO, l'Institut des Sciences de la Mer et du Littoral qui structure dans un cadre unique, un écosystème complet pluridisciplinaire et d'envergure autour des thématiques phares de recherche et de formation marines et littorales.

L'ambition de l'institut est de créer une étroite synergie entre les activités de formation, de recherche et de transfert technologique dans les thématiques liées à la mer et au littoral en proposant une vitrine commune visible et attractive à l'échelle nationale et internationale.

Ce partenariat institutionnel, universitaire et socio-économique, unique en Europe sur les ressources vivantes marines, permet d'aborder de façon pertinente et innovante les défis actuels et futurs liés aux enjeux de la conservation et de la gestion, l'exploitation et la valorisation des ressources vivantes.

Frédéric Cuvillier a souligné l'intérêt de cet institut "il permettra d'identifier Boulogne-sur-Mer comme étant le site français d'excellence en formation et recherche pour relever les défis environnementaux, sociaux et économiques du secteur Mer et littoral et notamment des produits de la mer. En effet, peu de structures de recherche et de formation en Europe sont capables d'aborder de manière globale l'ensemble des questions liées au secteur des produits de la mer depuis l'environnement jusqu'à la consommation".

Implanté stratégiquement à Boulogne-sur-Mer (premier port de pêche français et premier centre européen de transformation des produits de la mer), l'institut est rattaché à l'Université du Littoral Côte d'Opale et s'appuiera sur un consortium scientifique d'excellence composé de laboratoires de haut niveau adossés à la fois aux universités régionales (ULCO, Université de Lille, Université d'Artois et Université de Picardie Jules Verne) et aux organismes nationaux de recherche (CNRS, IFREMER, ANSES, IRD, INRA). L'institut bénéficiera du soutien des acteurs socio-économiques comme le pôle de compétitivité national des produits aquatiques AQUIMER, le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale et la Plateforme d'Innovation Nouvelles Vagues ainsi que le soutien des collectivités locales (Région Hauts-de-France, CAB, Pôle Métropolitain Côte d'Opale).



entreprises

DE NOUVELLES ENTREPRISES À CRÉAMANCHE

Cinq "jeunes pousses" ont rejoint la pépinière d'entreprises Créamanche en ce printemps 2021. L'agglomération soutient ces créateurs qui se lancent dans l'entrepreneuriat. N'hésitez pas à faire appel à elles !

BISICOM

Jalil Nsiss, spécialiste dans le **marketing digital**, a souhaité mettre à profit son expérience et son expertise pour accompagner les entreprises en quête de visibilité et de nouveaux clients. Jalil a donc créé la société BISICOM pour aider les entreprises que ce soit dans la création d'un site internet, pour le référencement (SEO), pour les accompagner dans l'animation des réseaux sociaux ou les orienter sur les budgets publicitaires.

Besoin d'un coup de pouce pour booster votre entreprise ?

BISICOM

Tél. : 07 55 25 75 00

contact@bisicom.fr

www.bisicom.fr



BLUE MIMETIC

Jean-Baptiste Drevet, qui n'est autre que l'inventeur de l'hydrolienne à membrane ondulante, apporte une solution technologique pour capter l'**énergie des courants marins**, une ressource hydro-cinétique renouvelable encore inexploitée, prédictible et très abondante. Sa société Blue Mimetic, en partenariat avec l'IFREMER et l'Université océanographique de Tokyo, souhaite étendre cette technologie innovante qui produit de l'énergie sans pollution sonore, ni d'agression de la faune fluviatile ou marine. Cette membrane peut s'installer sur des sites isolés, hôtels, resorts, villages, petites industries, dans l'aquaculture, la production de froid,...

Blue Mimetic

Tél. : 06 83 25 24 18

jbf.drevet@blue-mimetic.com



OPALE TV SERVICES

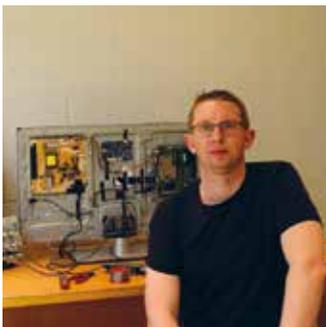
Quentin Dzierzynski, titulaire d'un DUT en environnement et passionné de maintenance électronique a combiné ses 2 passions pour créer sa société Opale TV Services. Elle est spécialisée dans la **réparation de téléviseurs**, mais également de **produits audio / vidéo** comme des enceintes, platines, vidéoprojecteurs,... Engagé dans une démarche de lutte contre le gaspillage et la surconsommation, il a obtenu le label Répar'Acteurs de la Chambre des Métiers de l'Artisanat des Hauts-de-France. Ne jetez donc plus vos appareils audios / vidéos, Opale TV Services se charge de les réparer ! Intervention possible à domicile pour problème d'installation-

Opale TV Services

Tél. : 06 73 21 08 91

atelier@otvs.fr

www.otvs.fr



OPALE ELECTRIQUE

Après 23 années d'expérience dans l'installation électrique pour les professionnels en tant que chef de chantier, conducteur de travaux, bureau d'études,... **Hubert Petit** a décidé de lancer sa propre entreprise Opale Electrique. A destination des professionnels exclusivement, la société intervient dans les Hauts-de-France et en Seine-Maritime pour toute **installation électrique en courant fort, courant faible et haute tension**.

Opale Electrique

Tél. : 06 45 43 73 91

hubert.petit@opale-electrique.fr



MEDIAPILOTE

Béatrice Weppe, plus de 15 ans d'expérience en direction d'agence de conseil en communication, sera désormais votre référente boulonnaise de l'agence Mediapilote. La force de Béatrice c'est d'être à l'écoute de l'entreprise, comprendre son histoire pour ainsi élaborer conjointement une **stratégie de communication sur-mesure** (de la création à la mise en œuvre des outils adaptés).

Mediapilote

Tél. : 06 03 25 40 04

b.weppe@mediapilote.com



L'AGGLOMÉRATION AUPRÈS DES ENTREPRISES

Dans le contexte que nous connaissons, l'agglomération apporte plus que jamais son soutien aux entreprises du territoire. Frédéric Cuvillier, Président de la CAB, a ainsi rendu **visite aux entreprises hébergées à Créamanche**. L'occasion d'un bel échange convivial et instructif avec ces chefs d'entreprises.



citoyenneté

CITÉ MOBILE : RENCONTRE AVEC LES POMPIERS

Le **dispositif Cité Mobile** piloté par la CAB a pour but d'initier les jeunes de l'agglomération à la citoyenneté. Cent élèves des écoles de Boulogne-sur-Mer, Hesdin l'Abbé et Condette ont ainsi découvert **le métier de Sapeur-Pompier** de la caserne de Boulogne-sur-Mer. Les soldats du feu ont expliqué à nos jeunes boulonnais leur métier dont la principale mission est de secourir et protéger les personnes. L'occasion également de rappeler quelques règles de sécurité à maîtriser pour éviter toute mise en danger mais aussi découvrir les gestes qui sauvent. Des actions similaires ont été réalisées avec **la Police** pour connaître les missions et les différents métiers des policiers mais également avec **Marinéo** et la **SNCF** pour échanger sur les comportements citoyens à adopter dans les transports en commun.



LES JEUNES SE MOBILISENT POUR LA SNSM

C'est avec force et volonté que seize jeunes boulonnais du Centre social Nautilus de Boulogne-sur-Mer et du Centre d'Action Jeunesse de Saint-Léonard ont participé au **chantier jeunes citoyens** de l'agglomération pour réaliser des travaux de rafraîchissement d'appartements "Habitat du Littoral" situés au chemin Vert. Une opération efficace qui a permis aux structures de bénéficier d'une contrepartie financière de l'agglomération à hauteur de 750€ chacune pour mener à bien un projet collectif, mais également de verser la somme de 1.000€ à une association de leur choix. Les jeunes ont souhaité remercier la **Société Nationale des Sauveteurs en Mer**, pour ses missions périlleuses de secours aux marins et bateaux en difficultés. Merci aux jeunes et à la SNSM !

solidarité

COVID : UN GESTE SOLIDAIRE POUR LES ÉTUDIANTS

Début avril, sur le campus de l'ULCO, **une distribution gratuite de colis** aux étudiants en situation précaire, en présence de Mme Hingrez-Céréda, Vice-présidente de la CAB aux politiques solidaires et de M. Carton, Conseiller délégué à l'enseignement supérieur et recherche. De nombreux partenaires boulonnais (entreprises, associations, ...) ont ainsi offert des produits de première nécessité, un kit sanitaire avec masque et gel hydro-alcoolique, ... Une initiative solidaire portée par la Maison de l'Étudiant Boulogne.



NOTRE SITE INTERNET SE REFAIT UNE BEAUTÉ NUMÉRIQUE !

Le site internet de l'agglomération boulonnaise a fait son temps et les fonctionnalités devenaient obsolètes.... C'est donc **un tout nouveau site internet plus fonctionnel et intuitif** qui s'offre aux habitants pour obtenir tous les renseignements sur l'agglomération. Les jours de collecte, la mobilité sur l'agglomération, les aides économiques, les projets, et le large panel de compétences de l'agglomération n'auront plus de secrets pour vous !

Alors connectez-vous sur :

www.agglo-boulonnais.fr



covid

CENTRE DE VACCINATION À BOULOGNE-SUR-MER : UNE MOBILISATION D'AMPLEUR

Sous l'impulsion de Frédéric Cu villier, Président de la CAB, **un centre de vaccination a pu être obtenu** pour les habitants de l'agglomération. Grâce à la mobilisation des agents communaux, des agents de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, les personnels soignants, les Sa-peurs pompiers, le personnel du Centre Hospitalier et d'Opale Secourisme, **plus de 2.000 personnes sont vaccinées chaque week-end** au Palais des sports Damrémont.

La prise de rendez-vous se fait sur la plateforme **Doctolib** ou par téléphone au **03 92 04 34 71**. Depuis le **31 mai**, toutes les personnes de plus de 18 ans peuvent se faire vacciner.



éducation

RÉUSSITE SCOLAIRE ET FRACTURE NUMÉRIQUE



Les récentes mesures sanitaires liées à la covid-19, et notamment celle sur l'école à distance, ont mis en exergue les difficultés que peuvent rencontrer certaines familles pour rester "connectées" avec l'école et assurer la continuité pédagogique. Cette fracture numérique ne fait qu'amplifier les inégalités de réussite scolaire faute d'équipements adaptés. **La CAB a donc souhaité accompagner trente familles du territoire** (issus des quartiers prioritaires des villes de Outreau, Le Portel, Saint-Martin et Boulogne) à faire face à cette situation en leur offrant un ordinateur reconditionné avec la livraison, l'installation et une formation individualisée de "prise en mains" de l'équipement assurée par le CRIAC*.

* CRIAC : Centre de Ressources et d'Informations pour les Associations et les Collectivités

environnement

UN PARCOURS PÉDAGOGIQUE POUR LES BERGES DE LIANE

Des panneaux de sensibilisation à la faune et la flore ont fleuri un peu partout aux abords de la Liane. Une manière délicate d'informer le public que ce milieu naturel est riche en biodiversité et qu'il faut le préserver. Partez à leur découverte et testez vos connaissances en famille grâce au petit livret "découverte de la faune et de la flore des berges de la Liane" disponible sur le site internet de l'agglomération, à l'Office de Tourisme de Boulogne-sur-Mer ou encore chez Cycleco !



solidarité

DES DISPOSITIFS POUR VOUS AIDER À FINANCER VOTRE PERMIS

Des projets en tête mais pas de permis ? La mobilité étant un atout essentiel voire indispensable pour se lancer dans un projet professionnel, **l'agglomération accompagne les boulonnais en difficulté financière à obtenir le permis.**

1.000€, c'est le montant maximum de participation de la CAB. 50 heures, c'est le nombre d'heures que devra effectuer le bénéficiaire au sein d'une association de son choix (35 heures) et pour la collectivité (15 heures). Pour être éligible, vous devez être engagé dans un parcours professionnel (CDD, temps partiel, contrat d'apprentissage, ...) et accompagné par un "partenaire emploi" (AMIE du Boulonnais ou Pôle Emploi), financer votre inscription dans une auto-école et réaliser les heures de bénévolat.

Vous êtes éligibles ? Alors connectez-vous sur le site de l'agglomération pour obtenir toutes les informations et les critères d'attribution. Ensuite votre dossier sera étudié par un comité de sélection qui tiendra compte de chaque situation mais aussi de la motivation du demandeur.

Plus de renseignements sur : www.agglo-boulonnais.fr

Et pour ceux qui ne peuvent pas bénéficier de cette aide, sachez que le Département du Pas-de-Calais aide chaque année environ 1.600 jeunes grâce à son action "Permis citoyen". Une aide de 400€ est offerte en contrepartie de 35 heures de bénévolat au sein d'une association du Pas-de-Calais. Plus d'informations sur <https://jeunesdu62.fr/Ma-mobilite/Mesure-permis-engagement-citoyen>



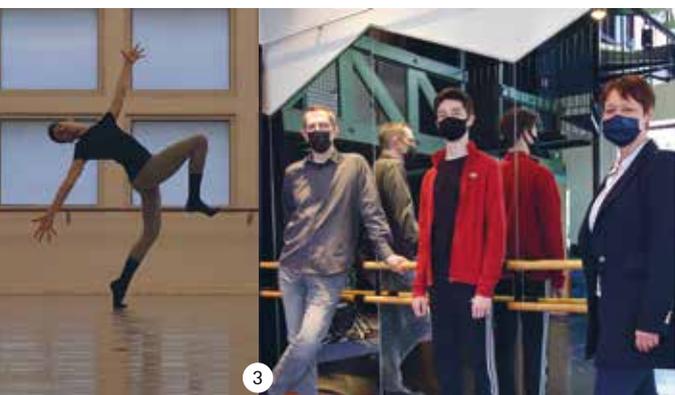
Photo: AdobeStock-k-mad_production

MALGRÉ LE CONTEXTE SANITAIRE, L'ACTION CULTURELLE DE LA CAB SE POURSUIT



→ LES MATERNELLES DÉCOUVRENT LE MINUS CIRCUS

Mi-mars, dans le cadre du dispositif "Enfance de l'art", la compagnie lilloise "de Fils et d'Os" est intervenue dans douze classes de maternelle de l'agglomération boulonnaise pour faire découvrir leur "Minus Circus", des marionnettes circassiennes qui nous plongent dans leur mini monde. Une rencontre magique pour nos jeunes élèves qui ont pu découvrir sous un angle nouveau le jeu et l'expression d'objets avec comme toile de fond l'art du cirque. Ce moment privilégié en classe s'est poursuivi avec l'invitation au spectacle dans la salle de la Confiserie à Wimille... Le sourire des enfants à la sortie du spectacle en disait long. (1 classe accueillie par représentation)



→ DES RENCONTRES ET UN SPECTACLE AU CONSERVATOIRE

Bien que fortement impacté par les restrictions sanitaires, le Conservatoire du Boulonnais est resté très actif ces derniers mois. Le 17 mars dernier, le chambriste violoniste de renommée internationale **Marc Vieillefon** a fait étape dans l'établissement pour son **projet Musirando**, un projet qui vise à recréer du lien social par le biais de rencontres musicales. Les professeurs Aurélie Dehaux (violin) et Clémence Issartel (violoncelle) l'ont accueilli à l'auditorium (photo 1) en présence de Mireille Hingrez-Cereda, Vice-Présidente à la Culture de la CAB.

Fin mars, le Conservatoire a pu proposer aux classes de CM2 de l'école Alain Fournier et Louis Pasteur de Wimereux, d'assister à un spectacle musical adapté du "Tour du Monde en 80 jours" de Jules Verne, illustré en musique par Charlotte Milochevitch avec les professeurs du Conservatoire. Les exploits de Phileas Fogg contés par Nicolas Ducron (artiste en résidence "Enfance de l'Art") sur des musiques classique allant de Chopin à Stravinsky ont enchanté le jeune public.

En avril, c'est à un de ses "anciens" élèves, **Oscar Lambert**, aujourd'hui danseur au prestigieux Opéra de Paris, que le Conservatoire a permis d'utiliser son studio pour quelques séances d'entraînement. Mireille Hingrez-Cereda a pu s'entretenir avec l'artiste qui n'a pas oublié le rôle crucial qu'avait joué le Conservatoire dans son cursus (photo 3). Le même jour, Jean-Philippe Ramette, Directeur du Conservatoire proposait aux élus communautaires une présentation et une visite guidée de l'établissement (photo 4).

→ DU "PLUS" POUR LES MUSIQUES ACTUELLES AVEC LE POULPA+

Du hip hop au jazz, en passant par l'électro, le métal ou la chanson, la scène boulonnaise a toujours été dynamique. Les "musiques actuelles" comme on les appelle collent aux tendances du moment et font notamment le succès du festival Poulpaphone. Et en cette période de disette culturelle, les élus de la CAB ont décidé d'apporter un coup de pouce à la scène locale en déclinant le festival Poulpaphone en **Poulpa+**.

Le Poulpa+ se veut complémentaire des dispositifs déjà existants, en proposant un accompagnement d'une année d'un ou plusieurs artistes de l'agglomération au sein d'une Couveuse, mais aussi des répétitions encadrées par des professionnels dans des "workshop". D'autres surprises sont à venir avec des ateliers ouverts à tous sur des thématiques spécifiques.

L'artiste qui inaugure la première "Couveuse" 2021 s'appelle Clément Marchais, alias **ALAMBDA**. Ce jeune Wimereusien de 20 ans qui a un pied dans la chanson, et l'autre dans le hip-hop, a déjà composé et posté de nombreux morceaux sur sa chaîne YouTube. La Couveuse lui a permis de bénéficier d'un diagnostic de son répertoire par des coaches professionnels avant de travailler ses titres en version concert lors d'une résidence à l'automne 2021.



Les sélections de la Couveuse ont révélé d'autres talents, dont le duo de musique électronique outrelois **CANIF CAMEL** et le tout jeune groupe de rock **MISTER PEABODY** qui seront invités à participer à un workshop dans l'audito du Conservatoire du Boulonnais.

Toutes les infos sur :
www.poulpaphone.com

festivités

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO



DU 15 AU 25 JUILLET

FESTIVAL DE LA CÔTE D'OPALE

Évènement incontournable de nos étés sur la Côte d'Opale, le Festival du même nom vous propose une fois encore une très belle affiche avec de grands noms de la chanson française.

Avec une édition 2020 annulée pour les raisons que l'on sait, cette édition aura forcément une saveur particulière. Les retrouvailles du public avec "son" festival seront chaleureuses ! Au programme : Vianney, Benjamin Biolay, Grand Corps Malade, Camélia Jordana, Juliette, Suzanne, Keren Ann, Les Innocents... De beaux concerts et de belles soirées en perspective !

Renseignements : www.festival-cotedopale.fr



DU 8 AU 11 JUILLET

LA CÔTE D'OPALE FÊTE LA MER À BOULOGNE-SUR-MER

Quai Gambetta - bassin Napoléon

Très prisée par les habitants de toute la région et des nombreux touristes estivaux, les "fêtes de la mer" sont l'occasion de plonger dans une ambiance maritime unique entre visites de bateaux, de concerts, d'expositions, de stands, sans oublier les espaces de restauration.

Au programme :

- En vedette, sept gréements sont au rendez-vous : Thalassa, Excelsior, Marité, Nèle, Iris, Oosterschelde et Earl of Pembroke avec deux grandes parades maritimes le samedi et le dimanche à 17h30.
- Salon des savoir-faire "CAP sur les produits de la MER" présentant l'ensemble des secteurs d'activité de la filière produits de la mer organisé par la CAB.
- Village associatif du patrimoine maritime local
- Village des moussaillons en structures gonflables
- Nombreuses animations : visites de la Criée, visite à quai de chalutiers de pêche artisanale, démonstrations d'hélicoptère et de sauvetage en mer, musique maritime sur scènes (à partir de 10h), conférences, salle de cinéma, bassins de modélisme, expositions - dédicaces, atelier de cuisine de produits de la mer en compagnie de chefs régionaux, restauration sur place, démarche environnementale "0 Plastique".

Horaires du village : 10h-20h - Horaires des espaces restauration : 10h-22h30 - Entrée gratuite

Programme complet sur : www.ville-boulogne-sur-mer.fr



Photo Oosterschelde-Arthur Smeets ©

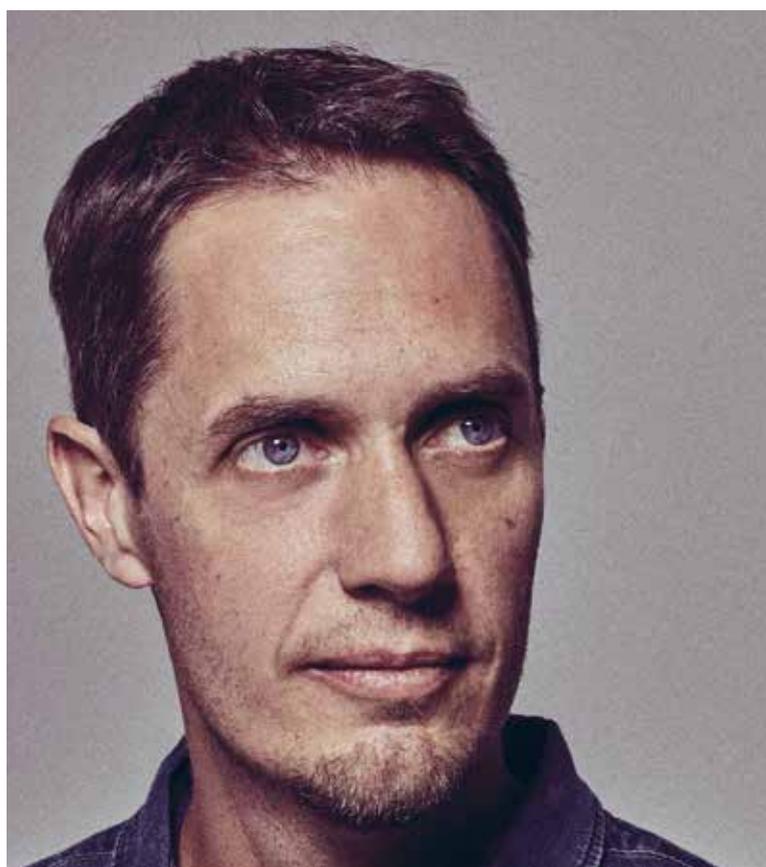


Photo Yann-Orhan-Slida

Les événements présentés dans cette page auront lieu sauf en cas de nouvelles restrictions sanitaires. Les modalités de participation seront fixées selon la situation sanitaire du moment.



Après neuf ans d'absence, la Route du Poisson revient !
En 2012, l'évènement avait connu un grand succès populaire.

DU 20 AU 26 SEPTEMBRE 2021 **ROUTE DU POISSON : LE GRAND RETOUR**

Inspirée de l'histoire des mareyeurs qui autrefois convoyaient le poisson en attelage, de Boulogne-sur-Mer jusqu'à Paris, la Route du Poisson a été imaginée en 1991 pour contribuer à la promotion des chevaux de trait. Après 9 ans d'absence et pour le 30e anniversaire de sa création, 20 équipes, 400 chevaux et 1.400 personnes vont se retrouver pour la plus mythique des manifestations dédiées aux chevaux de trait.

Une aventure humaine d'exception, une épopée historique et culturelle inédite les 23, 24 et 25 à Boulogne : **défilé des équipes à Boulogne-sur-Mer, épreuve du flobart sur la plage de Boulogne**, animations, concert avant le grand Départ vers Paris prévu le samedi 25 septembre ! ■



tourisme



IL VIENT DE SORTIR !

Un nouveau numéro d'**Opale&Sens**, magazine touristique de notre territoire, vient de sortir. Dans ce nouveau numéro, vous découvrirez des portraits de passionnés, qui font la fierté de notre boulonnais. À lire et à partager ! Disponible gratuitement dans les Offices de Tourisme, mairies, et dans certains commerces. Il est également consultable en ligne sur notre site www.agglo-boulonnais.fr.

FESTIVAL

DE LA CÔTE
D'OPALE

15-25
JUILLET
2021

BOULOGNE SUR MER - DESVRES - LE PORTEL
CONDETTE - OUTREAU - NEUFCHÂTEL HARDELLOT

VIANNEY
BENJAMIN BIOLAY
GRAND CORPS MALADE
CAMÉLIA JORDANA
JULIETTE SUZANE
& L'ORCHESTRE SILBANDO
LES INNOCENTS
KEREN ANN & QUATUOR DEBUSSY
NOÉ PRESZOW ÉMILIE MARSH P.R2B
DE SATURNE LADANIVA
NINON LENA DELUXE

N° Licence PLATESY N° 2020-028884

Graphisme : Jean-Philippe Martin

Billetterie en ligne et infos sur www.festival-cotedopale.fr



Collecte des déchets, transports, équipements ...

L'agglomération s'engage et investit !

Les élus de l'agglomération sont déterminés à mener de front à la fois la gestion d'une crise sanitaire qui perdure et les investissements indispensables à la vie des habitants de l'agglomération. Il s'agit de prioriser, d'équilibrer, de rationaliser les finances de la collectivité sans pour autant dégrader l'offre de service à la population. Bien au contraire, transports, déchets, équipements, ... l'agglomération s'engage fortement et investit !

Pose du nouveau toboggan d'Hélicéa



→ INVESTIR POUR OFFRIR DES MOMENTS SPORTIFS ET DE DÉTENTE



Les toboggans sont en cours de rénovation. Ici on distingue la pose des "peaux" : verte pour la descente "facile" et bleue pour la descente "sportive"

2,5 millions d'euros investis pour offrir aux habitants un équipement modernisé !

Hélicéa

En 2018, exit la pataugeoire un peu austère pour une aire de jeux ludique réservée aux tout petits.

En 2019, remplacement du groupe froid de la patinoire pour un plaisir renouvelé de la glisse. Restructuration complète de l'accueil : embellissement des abords, relooking pour la façade, nouvelle distribution de l'espace hall d'accueil et nouvelle ambiance, création d'un espace fitness, ...

Après 15 ans de bons et loyaux services, la piscine Hélicéa avait besoin d'un peu plus qu'un lifting afin de retrouver son attractivité et son rayonnement. Des travaux d'envergure devaient démarrer fin avril 2020 et ils ont finalement pu avoir lieu à partir du 24 août pour cause de crise sanitaire.

→ INVESTISSEMENT : 2,5M € dont subvention de 97.677€ Etat pour l'isolation des toboggans et l'éclairage/accessibilité du parking et participation de 333.000€ du délégataire S Pass.

L'agglo s'engage et investit !



Nouveauté : la grotte de sel



Le nouveau sauna est très accueillant



Une tisanerie vous est proposée



Le jacuzzi : détente assurée !



Des casiers neufs ... toujours gratuits



Des cabines individuelles plus confortables

RATTRAPAGE POUR LES LEÇONS DE NATATION

Hélicéa proposera deux stages intensifs de natation gratuits réservés aux enfants de CM2 de l'agglomération boulonnaise n'ayant pas pu profiter de séances scolaires et/ou ayant des difficultés à nager. Chaque stage comprend 4 séances de natation réparties sur une semaine, de 11h à 11h45 :

- Du mardi 6 au vendredi 9 juillet
- Du mardi 13 au vendredi 16 juillet (14 juillet compris)

Inscription par mail :
contact_helicea@recrea.fr
ou par téléphone au
03 21 10 08 65



→ INVESTIR POUR L'ENVIRONNEMENT ET UN MEILLEUR SERVICE RENDU



Une nouvelle **déchetterie** à Saint-Martin-Boulogne

Les déchetteries sont des services très demandés par les habitants de l'agglomération. Afin d'améliorer l'accueil et l'usage de cet équipement pour la population, la CAB a investi dans un nouvel équipement afin de remplacer l'ancien site devenu obsolète.

Un double objectif, apporter un meilleur confort d'usage aux habitants mais aussi répondre à une logique écologique en valorisant mieux les déchets. Cet équipement aux normes permet d'améliorer l'accès et le confort d'usage pour les habitants et de développer un maximum de filières de traitement et de valorisation des déchets (mobilier, gravats, DEEE, végétaux, plâtre, bois, huile...)

Grace à une zone de dépôt en alvéole des déchets végétaux, un bâtiment de stockage des objets destinés au réemploi (ressourcerie), d'une zone pour les déchets dangereux des ménages ainsi que pour les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) ; et un quai couvert composé de 10 bennes devant recevoir les différents flux de déchets, la nouvelle déchetterie répond à l'ambition de notre agglomération d'être à la pointe en matière de traitement de valorisation des déchets.



→ INVESTISSEMENT : 3,5M € par la CAB

L'agglo s'engage et investit !

La qualité de service

L'ancienne déchetterie accueillait une moyenne de 350 véhicules par jour avec des pics d'activité supérieurs à 500 véhicules le samedi.

L'accès est réservé aux particuliers qui doivent s'enregistrer sur le site de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. Un lecteur de plaques d'immatriculation permet ensuite aux habitants d'entrer.

L'accent a été mis sur la sécurité et le confort d'accueil :

- Espaces larges et sécurisés. Surface trois fois supérieure à l'ancienne déchetterie ;
- Signalétique performante ;
- Couverture totale des quais et des locaux de dépôt ;
- Dépôt des déchets végétaux au sol plus confortable et moins dangereux que dans l'ancienne déchetterie ;
- Augmentation des filières avec notamment le plâtre (même service que sur la déchetterie de Saint-Léonard).



L'enjeu environnemental

L'objectif est d'être attractif pour améliorer encore les performances de valorisation des déchets. Pour mémoire, 19.067 tonnes de déchets ont été collectées au sein des deux déchetteries communautaires en 2019. 95% des déchets déposés par les habitants sont valorisés.

Les flux collectés et traités sont :

- **Déchets végétaux** : destinés au compost ;
- **Ressorcerie** : partenariat avec RécupTri pour restauration et revente de meubles et avec Cycléco pour restauration et revente des vélos ;
- **Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques** : traités par l'éco organisme dédié ;
- **Déchets dangereux** : traité par Eco DDS pour valorisation énergétique ;
- **Textile** : collecté par Le Relais pour réemploi et valorisation matière ;
- **Huile de vidange** : collectée par Chimirec pour régénération ;
- **Ferraille** : traité par Luzofer pour valorisation matière ;
- **Bois** : traité par Astradec pour valorisation matière ;
- **Mobilier** : traité par Ecomobilier ;
- **Encombrants** : traité par Astradec trié pour valorisation matière à 20 % ;
- **Papier** : recyclage ;
- **Carton** : recyclage ;
- **Plâtre** : valorisation matière après tri ;
- **Gravats** : traités par la société Depraiter pour réutilisation.

95%

des déchets
déposés par
les habitants
sont **VALORISÉS**

Le plan



Ne pas oublier : s'inscrire

Pour accéder aux deux déchetteries de l'agglomération, il faut désormais être inscrit, pour cela :

- ➔ Aller sur le site : www.agglo-boulonnais.fr/dechetteries
 - ➔ Cliquer sur "Inscription" et remplir le formulaire en ligne.
- 3 pièces justificatives sont à fournir en format numérique : **carte grise du véhicule** qui ira à la déchetterie, **justificatif de domicile** de moins de 6 mois (exemple facture d'électricité, ...) et **pièce d'identité** (carte d'identité, permis de conduire, ...)

DÉCHETTERIE DE SAINT-MARTIN

Zone de l'Inquétrie
7, rue de l'Hippodrome
(nouvelle adresse)
Tél. : 03 21 80 26 27

DÉCHETTERIE DE SAINT LÉONARD

ZI de la Liane
Rue Louis Blériot
Tél. : 03 21 92 31 31

Rappels

- Les déchetteries sont à votre service tous les jours de 7h45 à 18h45 et même le dimanche de 8h à 11h45. Elles sont fermées les jours fériés.
- Les déchetteries sont réservées aux particuliers.
- Chaque habitant peut déposer ses déchets dans la limite de 1m³ par semaine.

Si vous avez des questions

- Une adresse mail : dechets@agglo-boulonnais.fr
- Un n° de téléphone :

0800 072 772

Service & appel
gratuits



→ INVESTIR POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS DANS L'AGGLO



Des nouveautés pour les transports publics

L'agglomération a renouvelé la délégation de service public à la CTB, filiale de RATP Dev, qui gère le réseau de transports Marinéo. Un renouvellement décidé par les élus sous conditions d'améliorer encore plus l'accès et le confort des usagers en matière de transports publics. Ainsi dès la fin de l'été, des nouveautés ont été décidées sans augmentation des tarifs !

- **AUGMENTATION DE LA FRÉQUENCE DE LA LIGNE C** (la plus fréquentée aujourd'hui) Avec une fréquence toutes les 15 minutes et une offre différente selon les périodes (hiver/été) pour répondre aux besoins des usagers.
- **DESERTE DE TOUTES LES COMMUNES PÉRIURBAINES** avec la mise en place d'**UN SERVICE À LA DEMANDE** (SAD) qui permettra d'assurer les correspondances avec les lignes régulières Marinéo ou les TER.
- **MODIFICATION DE L'ITINÉRAIRE DE LA LIGNE A** en améliorant la desserte du collège Jean Moulin, en desservant la gare SNCF Boulogne-Ville par le boulevard Montesquieu.

L'agglo s'engage et investit !

➔ **LA NAVETTE GRATUITE NEO DE CENTRE VILLE** verra son service allongé jusqu'à 19h les vendredis et samedis soirs.

➔ **LE THÉMIO MARCHÉ** du mercredi et samedi permettra un dernier départ de la Place Dalton à 12h10 et un retour Place Dalton à 12h51.



MARINÉO, C'EST AUSSI LE VÉLO!

Marinéo propose aussi le service Location Longue Durée des **VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE** (VAE). Ce service est conforté et renforcé par l'acquisition de 60 vélos supplémentaires pour atteindre une flotte de 100 vélos en 2022.

Promouvoir la pratique du vélo grâce aux aménagements cyclables

La prise de conscience collective en faveur de la mobilité durable, les aménagements cyclables et les différentes mesures mises en place par l'agglomération ont amené les habitants à privilégier le vélo comme mode de déplacements quotidiens.

Depuis 2017, date de réalisation des premiers travaux, l'agglo a aménagé pas moins de 12 kilomètres pour faciliter les déplacements sur son territoire. Entre aménagements cyclables, arcs de stationnement, subvention à l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE), location de VAE,... l'agglomération compte bien poursuivre et accentuer cette démarche.

Petit aperçu des projets à venir pour 2021/2022 :

- **Saint-Martin Boulogne** : Voie verte et piste cyclable route de Calais + Voie Verte à Mont Joie
- **Equihen-Plage** : Voie verte rue du Cimetière
- **Boulogne-sur-Mer** : piste cyclable bidirectionnelle boulevard Jaurès
- **Le Portel** : piste cyclable bidirectionnelle rue Huguet et voie verte boulevard Lyautey et avenue de Béthune
- **Outreau** : pistes et bandes cyclables et voie verte rue Kennedy, rue Clerc et boulevard Splingard
- **Wimereux** : rue Fayolle en Zone 20
- **Neufchâtel-Hardelot** : ralentisseurs avenue François 1^{er} et avenue du Général de Gaulle
- **Saint-Etienne-au-Mont** : voie verte et piste cyclable rue du Stade
- **260 places de stationnements sont déjà planifiées sur 2021 : parking sécurisé, box consignes, arceaux et appuis sur quatre commune, Boulogne-sur-Mer, Conteville-lez-Boulogne, Equihen-Plage et Pittefaux. Le Portel a déjà eu 46 places installées.**



Boulogne-sur-Mer

RENDRE LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) PLUS ACCESSIBLE

L'agglomération a mis en place une aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique.

C'est ainsi que pour tout achat d'un Vélo à Assistance Electrique neuf sur le territoire bouloonnais, tout habitant de la CAB, actif ou en recherche d'emploi, peut bénéficier d'une aide financière fixée à 30% du prix d'achat du VAE dans la limite de 200€.

Infos et dossier de subvention sur :

www.agglo-bouloonnais.fr



La Capelle



Le Portel



Wimereux

Un budget investissement de 40 M€ pour 2021



Attractivité du territoire

7 M€

Plaisance, Nausicaá, aménagements balnéaires, culture (salle spectacle, travaux au Conservatoire de Musique et Danse)



Mobilité

8,5 M€

Réseau de transports urbains Marinéo, parking relais, pistes cyclables, aires covoiturage, bornes électriques,...



Investissements économiques

6 M€

Travaux zones activités, fonds développement portuaire, cale de radoub, fond d'aide aux entreprises, nouveau bâtiment halieutique, subventions...



L'agglo s'engage et investit !

Divers

1,5 M€

Acquisition mobilières, entretien bâtiments, Dotation Solidarité Communautaire d'Equipements, ...

Eau et assainissement

5,5 M€

Travaux dont renouvellement canalisations et rechloration du réseau, assainissement, gestion des eaux pluviales et GEMAPI (Perrés le Portel)

Valorisation et traitement des déchets

5 M€

Nouvelle déchetterie, nouveau dépôt collecte, renouvellement camion, acquisition colonnes,...



Sport

1 M€

Participation rénovation terrain de la Libération, base glisse Harelot et tennis club Boulonnais, désenvasement Liane, aide équipement sports d'eau, travaux de toiture hangars aviron/kayak,...

Logement

5,5 M€

Aide à la rénovation (secteurs privé et public), fonds d'aides pour l'OPAH RU (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat sur le Renouvellement Urbain) et les bailleurs publics pour les Prêts Locatifs Aidés d'Insertion, Zones d'Aménagement Concerté (Baincthun et Outreau),...



MIEUX UTILISER LES RESSOURCES NATURELLES AVEC L'AGGLO !



Photo AdobeStock-Geodipics



Photo AdobeStock-GENETTICA

L'AGGLO FINANCE UNE PARTIE DE VOTRE RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE...

L'eau potable du robinet est trop souvent utilisée à mauvais escient pour arroser des plantes, laver les voitures, vélos ou nettoyer les terrasses... alors qu'il n'est pas nécessaire d'avoir de l'eau "traitée" pour ces actions, bien au contraire ! L'eau de pluie est la plus adaptée à ce type de besoin car elle est naturellement moins calcaire et qui plus est gratuite !

Alors courez dans un magasin du territoire Boulonnais (ou faites du "click and collect" !) et achetez un récupérateur d'eau de pluie. **L'agglomération vous rembourse 70% de vos dépenses** * !

Pour cela rien de plus simple, il suffit :

- D'être majeur et habiter le territoire de la CAB
- D'avoir un espace extérieur assez grand pour installer le récupérateur d'eau (jardin, cour, balcon, ...)
- D'acheter le récupérateur NEUF dans un magasin situé sur une commune de la CAB (assurez-vous que la facture comporte l'adresse du magasin sur le territoire CAB).

Ensuite, téléchargez le dossier, complétez-le et retournez-le à la CAB accompagné des pièces justificatives obligatoires (facture à votre nom, justificatif de domicile de moins de 3 mois, Relevé d'identité Bancaire et la photo du récupérateur d'eau installé). Rendez-vous sur le nouveau site de l'agglomération www.agglo-boulonnais.fr pour connaître les modalités et télécharger le dossier de demande d'aide.

Vous avez des questions ? contactez par mail le service eau et assainissement de la CAB : assainissement@agglo-boulonnais.fr

* Aide plafonnée à 140€ TTC.

... ET VOUS PROPOSE ÉGALEMENT DES COMPOSTEURS À TARIF RÉDUIT

En compostant vos déchets organiques (déchets verts et reste alimentaire) vous contribuez à la réduction des déchets enfouis sur le territoire et vous fournissez à votre terre un engrais naturel riche et fertile.

L'agglomération engagée dans une démarche éco-responsable, a souhaité dès 2010 lancer le **dispositif d'aide à l'acquisition d'un composteur**. Depuis le début de l'opération, ce sont 4.500 familles qui ont pu bénéficier d'un composteur à faible coût grâce au soutien financier de l'agglomération. La CAB achète différents composteurs qu'elle met en vente à prix réduit grâce à sa prise en charge de 60 à 70% du prix du matériel. Ainsi un composteur en plastique de 400 litres vous coûtera 15€ (600L = 20€ et 800L = 25€) et un composteur bois de 400 litres vous sera facturé au prix de 20€ (600L=25€ et 800L=30€). Chaque composteur est fourni avec un "bio seau" de 10l servant pour les déchets de cuisine.

Pour bénéficier de cette offre (limité à 1 par foyer), il vous suffit de contacter votre mairie. Toutes les informations sur le compostage sont sur le site internet de l'agglomération (www.agglo-boulonnais.fr). Si vous souhaitez plus d'informations sur le compostage individuel, le N° vert de l'agglomération est à votre disposition 0800 072 772.

LES DÉCHETS QUI NE VONT PAS AU COMPOST

Attention, certains déchets sont à proscrire du compost : viande (os), poisson (arêtes), huîtres, moules, produits laitiers, pelures d'agrumes, plantes malades. Il faut éviter de jeter certaines mauvaises herbes surtout celles porteuses de graines car elles peuvent favoriser leur prolifération. Évitez également les déchets ayant subi un traitement chimique (dés herbants, pesticides, fongicides).

NOTRE COUP DE CŒUR ÉCO-CITOYEN



LE PROJET DE CENTRALE SOLAIRE CITOYENNE

Si vous souhaitez réellement vous engager dans une démarche éco-citoyenne, sachez que la SAS (Société par Actions Simplifiées) "**Energie Citoyenne d'Opale**" avec le soutien du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, recherche des toitures pour leur projet de centrale solaire citoyenne !

Il s'agit par cette action de développer des énergies propres renouvelables et de proximité, de mobiliser les citoyens dans une démarche coopérative et de favoriser l'économie locale dans une démarche non spéculative

Toutes les informations sont sur leur site : www.saseco.fr



Photo AdobeStock-Anatoliy_gleb

Récupérer l'eau de pluie

est un jeu d'enfant !

**L'agglo vous aide pour
l'achat d'un récupérateur
d'eau de pluie**

70% de vos dépenses
remboursées ! *

* plafonnées à 200€, soit 140€ d'aides maximum.
Réservé aux habitants des 22 communes de la
Communauté d'agglomération du Boulonnais

*... et je fais
des économies sur
ma facture d'eau !*



Photos : AdobeStock
(Trombox/Claudia Paulussen)



Plus d'informations
et dossier à télécharger
sur www.agglo-boulonnais.fr

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU
L'agglo s'engage !



Communauté
d'agglomération
du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr



STADE DE LA LIBÉRATION

Équipement de la Ville de Boulogne-sur-Mer

Discipline : FOOTBALL

Les "+" du site :

- Situé aux portes de la vieille-ville de Boulogne-sur-Mer
- Stade rénové il y a un an
- Équipé d'une pelouse nouvelle génération (hybride)

Photo Ville de Boulogne-sur-Mer

HORIZON 2024 POUR CINQ SITES SPORTIFS DE L'AGGLOMÉRATION

Un territoire d'excellence ! voilà ce qui qualifie l'agglomération boulonnaise. Avec pas moins de **5 centres de préparation retenus** pour les prochains Jeux Olympiques Paris 2024, l'agglomération compte bien "dorloter" les futurs athlètes olympiques qui s'entraîneront sur notre territoire !

Voici la liste des 5 centres de préparation retenus :

- Le **Palais des Sports Damrémont** (Boulogne-sur-Mer)
- Le **stade de la Libération** (Boulogne-sur-Mer)
- Le **stade nautique de la Liane** (Boulogne-sur-Mer)
- Le **Chaudron** (Le Portel)
- Le **Stade Equestre d'Hardelot**

L'agglomération a créé une jolie brochure à destination des différentes délégations pour montrer les atouts incontestables du territoire pour des athlètes sportifs. La brochure est disponible sur le nouveau site de l'agglomération.



LE CHAUDRON

Équipement de la Région Hauts-de-France

Discipline : BASKET

(olympique et paralympique)

Les "+" du site :

- Tout l'équipement adapté aux professionnels
- Cadre propice aux entraînements extérieurs : plage de sable fin à 1.5 km et Parc de la Falaise à 2 minutes à pied de la salle

Photo Région Hauts-de-France



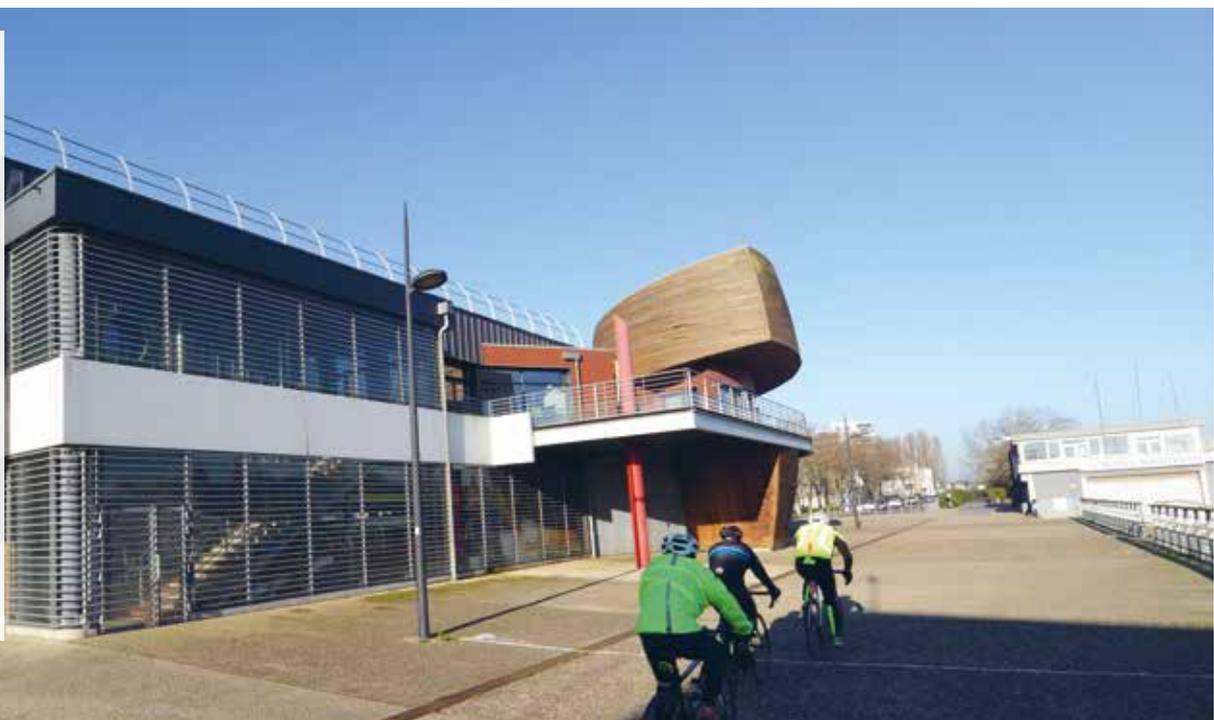
STADE NAUTIQUE DE LA LIANE

Équipement de la Communauté d'agglomération du Boulonnais

Discipline : CANOË-KAYAK

Les "+" du site :

- A proximité immédiate du centre-ville de Boulogne-sur-Mer
- Bassin labellisé de 1.000 mètres sur la Liane
- Pontons neufs
- Équipement adapté aux sportifs professionnels.



PALAIS DES SPORTS DAMRÉMONT

Équipement de la Ville de Boulogne-sur-Mer

Disciplines : BASKET / LUTTE / BOXE

Les "+" du site :

- Bénéficie de 2.000 M² d'espaces sportifs, trois tapis de lutte ou trois rings de boxe dans une même salle.
- Accès direct à un site de course à pied balisé de 5 km (bords de Liane)
- A proximité du centre-ville de Boulogne-sur-Mer



STADE EQUESTRE D'HARDELLOT

Équipement de la ville de Neufchâteau-Hardelot et de la SARL Centre Equestre d'Hardelot

Discipline : SAUTS D'OBSTACLES / DRESSAGE (olympique et paralympique)

Les "+" du site :

- Un accès à la plage d'Hardelot qui s'étend sur 25 km
- Une piste de sauts d'obstacles avec rivière sécurisée, plusieurs carrières et manèges
- A 40 minutes de la clinique équine



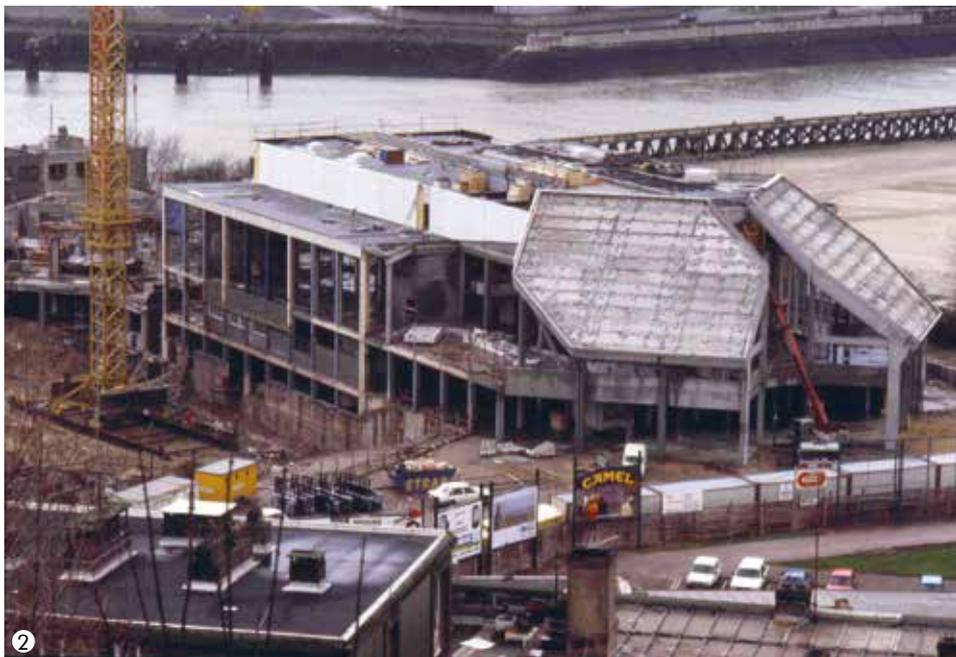
Photo Philippe Lecocq

NAUSICAÁ : 30 ANS DE MÉTAMORPHOSES !

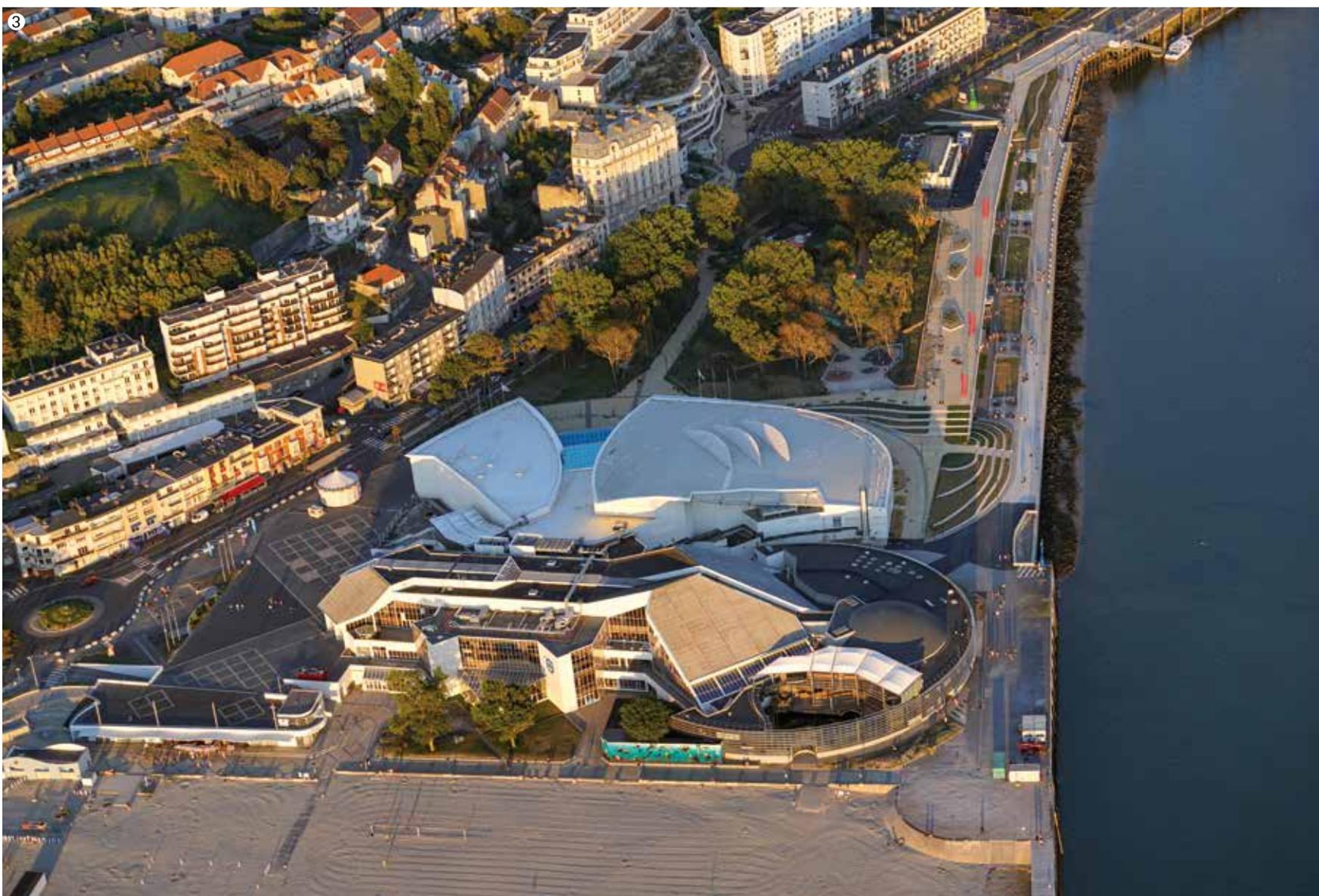
Le Centre National de la Mer, Nausicaá vient de fêter ses 30 ans. Il est toujours intéressant de consulter les archives photographiques pour se remémorer l'évolution de ce lieu emblématique de la ville. Du casino que beaucoup ont encore connu dans les années 80 (photo 1 - Archives Nausicaá) à la construction du Centre de la Mer (photo 2 - Archives Nausicaá) pour en arriver au plus grand aquarium d'Europe que nous connaissons aujourd'hui avec ses jardins fraîchement refaits (photo 3 - Philippe Lecocq), que de changements !



1



2



3

NAUSICAAÁ, QUELQUES CHIFFRES

L'IMPACT SUR LE TERRITOIRE



Plus de **17** millions de visiteurs sensibilisés à la beauté et à la fragilité de l'Océan dont **5 millions** d'écoliers



220 salariés



2^{ème} site touristique le plus fréquenté au Nord de Paris

LES ANIMAUX



20 programmes européens de conservation permettent de nombreuses naissances chaque année



1.600 espèces différentes



58.000 animaux

LES ACTIONS DE PRÉSERVATION



8 actions de conservation soutenues par le fonds de dotation Nausicaá



250 manchots du Cap sauvés avec la SANCCOB grâce aux parrainages des visiteurs



Un millier de boutures de coraux réimplantées aux Maldives avec Reefscapers



2 400 adhérents Mr.Goodfish pour une consommation durable des produits de la mer

DEUX NOUVELLES EXPOSITIONS À DÉCOUVRIR DÈS LE 19 MAI

Pour ses 30 ans Nausicaá questionne les citoyens sur leur engagement quotidien dans la lutte contre le changement climatique : "Quels espoirs et quelles solutions pour les 30 années à venir ?". Deux expositions interpellent les visiteurs sur cette question plus que jamais cruciale. La première, "**Dans l'oeil du climat**" est une expérience immersive unique en son genre qui nous projette dans les conséquences directes des bouleversements climatiques. La seconde, "**Les sentinelles du climat**" est une exposition du photographe flamand **Christian Clauwers** qui nous donne à voir la fragilité des pôles à travers une série de tirages inédits.

Plus d'informations :
www.nausicaa.fr



Photo ©Christian Clauwers

COUP DE BOOST !

Après cette réouverture tant attendue et afin d'inciter les visiteurs de Nausicaá à découvrir les commerces de l'agglomération boulonnaise, la CAB leur distribue **des chèques cadeaux d'une valeur de 5€** à valoir dans tous les commerces inscrits sur la plateforme "Achetez en Boulonnais". Soutenir son commerce local, l'agglomération s'engage !



#NausicaaLovers

Pour son anniversaire, Nausicaá lance à sa communauté un challenge viral : **#NausicaaLovers**. Leur mission ? Raconter son histoire avec Nausicaá, un souvenir d'une visite, ce qu'évoque ce lieu unique, une expérience inédite...

A suivre sur :

@planetenausicaa

30 ans
QUE DIVERTIR RIME AVEC AGIR

Retrouvez toutes nos actions en faveur de la biodiversité marine sur nausicaa.fr/nos-actions-de-conservation

DU 8 AU 11 JUILLET 2021

QUAI GAMBETTA - BASSIN NAPOLEON

LA CÔTE D'OPALE
FÊTE LA MER
À BOULOGNE-SUR-MER

MINI-CROISIÈRES - CHANTS MARINS
TRADITIONS MARITIMES
DÉGUSTATIONS DE PRODUITS DE LA MER

ENTRÉE GRATUITE



#cofm21

b
boulagne
sur mer

Renseignements OFFICE de TOURISME
du Boulonnais Côte d'Opale
03 21 10 88 10



www.ville-boulogne-sur-mer.fr